

Potentiel d'intégration de parcs éoliens pour des mises en service à l'horizon 2027, 2028 et 2029

- Cette carte représente le potentiel d'intégration approximatif du réseau en date de février 2023, déterminé sur la base d'études antérieures.
- Les potentiels d'intégration disponibles tiennent compte des raccordements liés aux appels d'offres lancés en 2021 et des demandes en phase avant-projet et projet.
- Seul l'aspect technique réseau est pris en considération. Les promoteurs doivent s'assurer de l'acceptabilité sociale et environnementale des projets.
- Les zones d'intégration ne sont pas circonscrites à la dimension ou au positionnement exact de celles-ci. Elles sont à titre indicatif seulement dans le but de les repérer visuellement (voir les cartes en annexe pour les détails).

